

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'engins de chantier. (décret et arrêté du 02.12.98 – recommandation CNAMTS R 383M).
- De réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre de grues mobiles.

Public et pré requis :

- Tout public
- Groupe max : 6 stagiaires
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Etre âgé de 18 ans et plus.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques sur video-projecteur
- Exercices pratiques sur les matériels
- Remise d'un livret stagiaire
- Personnel expérimenté pour la formation et certifié pour la délivrance des CACES®

Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Fiche de présence
- Attestation formation individualisée
- Délivrance des CACES®

Durée et lieu :

- 35 heures sur 5 jours
- Sur SITE / dans notre centre de formation

THEORIE

1. La réglementation : décret et arrêté du 02.12.98 ; recommandation CNAMTS R 383M.
 - Les documents à présenter lors d'un contrôle.
 - Les rôles des différents organismes.
 - Rôles et responsabilités du chef de chantier, du chef de manœuvre et du conducteur.
2. Les principaux types de grues. Les risques liés à leur utilisation.
 - Savoir distinguer les différents types de grues mobiles.
 - Connaître les principaux risques et leurs causes.
 - Connaître les risques particuliers liés aux utilisations spéciales.
3. Notion élémentaire de physique
 - Posséder quelques notions d'évaluation des charges.
 - Savoir apprécier les conditions d'équilibre d'un corps.
4. Technologie des grues
 - Connaître les caractéristiques principales et les principaux composants des grues mobiles.
 - Connaître les différents mécanismes, leurs caractéristiques, leur rôle.
5. Stabilité des grues
 - Connaître les conditions de stabilité d'un appareil en porte à faux.
 - Savoir appliquer ces conditions de stabilité à la grue.
 - Connaître les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité.
 - Pouvoir lire et comprendre les documents et plaques signalétiques des grues mobiles.
 - Savoir utiliser les courbes de charge fournies par le constructeur.
 - Savoir utiliser les aides à la conduite.
6. Exploitation des grues
 - Etre capable de déterminer la masse globale des charges.
 - Les appuis aux abords et sous la grue mobile. Savoir effectuer un calage.
 - Les différents mouvements.
 - Etre capable d'amarrer les charges.
 - Gestes de commandement et signaux sonores, communication radio.
 - Savoir utiliser les aides à la conduite.
 - Règles générales de sécurité.
 - Interdits.
7. Entretien des grues
 - Etre capable d'inspecter visuellement la grue et ses équipements afin de déceler les anomalies, d'y porter remède ou d'en informer son responsable hiérarchique.
 - Etre capable de discerner les symptômes d'usure sur les câbles et appareils de levage.
 - Etre capable de réaliser des travaux d'entretien simples tel que graissage, complément des niveaux d'huile, nettoyage des filtres...
 - Etre capable de rendre compte à sa hiérarchie des anomalies constatées et de tenir à jour le carnet d'entretien.

TEST

1. Evaluation théorique
2. Evaluations pratiques

Test CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R 383M